

Note de présentation

Modification des principes généraux de répartition des obligations de service et référentiel d'équivalences horaires d'AMU

Comité Social d'Administration du 13/12/2023

CA du 19/12/2023

1. Création d'une équivalence de service « formation des enseignants chercheurs au développement durable »

Le plan climat biodiversité et transition écologique du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, publié début 2023, exige des établissements qu'ils forment l'ensemble des étudiants de niveau licence à la transition écologique pour un développement soutenable (TEDS). Dans le cadre du projet DREAM-U (PIA3), AMU a développé un module de sensibilisation au Développement Durable, niveau L2, ouvert à tous les étudiants.

Pour atteindre l'objectif fixé par le Ministère, il est également indispensable de renforcer la formation des enseignants-chercheurs aux enjeux de la TEDS. À ce jour, deux modules de formation ont été proposés en 2021 et 2022, élaborés par la Direction du Développement durable en partenariat avec l'école de développement des talents, le collège doctoral et le CIPE. Aix-Marseille Université souhaite amplifier son offre et proposer en 2024 des modules de formation aux enseignants-chercheurs sur les enjeux de la TEDS, d'une durée totale de vingt heures.

En parallèle du développement de l'offre de formation des enseignants-chercheurs, il convient de lutter contre les freins existants aujourd'hui à la formation des enseignants-chercheurs. En effet, le temps moyen de formation des enseignants-chercheurs est aujourd'hui relativement faible, notamment car le temps de formation est pris sur le temps recherche.

Pour y remédier, AMU a proposé et obtenu dans le cadre du contrat d'objectifs, de moyens et de performance (COMP) la prise en charge de 50 % du temps de formation des enseignants, par des équivalences de service.

Le volume horaire proposé de formation à la TEDS s'élèverait à 20 heures : concrètement, un enseignant chercheur suivant cette formation bénéficierait de 10 HETD au titre de cette EQS. Le contrat d'objectifs, de moyens et de performance prévoit ainsi la prise en charge de la moitié des heures de formation à la TEDS d'un total de 100 enseignants. Le budget obtenu dans le cadre du COMP servira au financement d'heures complémentaires pour les composantes, en compensation des EQS obtenues par les enseignants-chercheurs.

2. Création d'une équivalence de service « mission pédagogique exercée à l'international dans le cadre de l'Institut WUT AMU »

L'institut Franco-Chinois (IFC) créé par Aix-Marseille Université et l'Université de Technologie de Wuhan (WUT) est le fruit d'une volonté commune de **participer à l'émergence de double-diplômes de Licence et Master en Sciences de la Vie, Microbiologie et Biologie Santé à travers un cadre de formation bilingue et innovant.**

L'IFC WUT-AMU inauguré en février 2019 offre trois formations de double-diplômes :

- Licence Sciences de la vie (2 parcours: [Biologie Cellulaire](#) et [Biochimie](#)) / Faculté des Sciences
- [Master Microbiologie](#) / Faculté des Sciences
- [Master Biologie santé](#), option immunologie / Faculté des Sciences médicales et paramédicales

A l'issue de la validation de leurs études, les étudiants obtiennent les **diplômes des deux universités partenaires**.

Sont prévues les cohortes suivantes :

- **150 étudiants maximum** en Licence par année académique
- **20 étudiants maximum** en Master par année académique

Les étudiants doivent avoir la possibilité d'effectuer des mobilités d'études ou de stage (en Licence) et de stage (en Master), en fonction des capacités d'accueil définies annuellement au sein des laboratoires et filières d'études d'AMU. Les enseignements sont dispensés à la fois en distanciel et en présentiel à Wuhan.

Plusieurs centaines d'étudiants chinois sont ainsi formés dans différentes spécialités en sciences, selon les critères d'enseignement supérieur français. Un nouveau vivier d'étudiants en thèse pourra ainsi s'étoffer. **A long terme, ce partenariat doit favoriser l'attractivité de doctorants chinois d'excellence à AMU et le développement de partenariats dans le domaine de la recherche.**

La crise sanitaire liée à la COVID a reporté le déplacement des enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs liés à AMU en Chine. Depuis la rentrée universitaire 2023, des enseignements sont délivrés par les personnels AMU en Chine. Il convient de définir les conditions de valorisation de ces enseignements au regard des contraintes qu'ils imposent aux personnels enseignants et enseignants-chercheurs de la Faculté des Sciences, de la Faculté des Sciences Médicales et ParaMédicales et de la Faculté de Pharmacie.

A ce jour, les enseignements en présentiel en Chine s'organisent ainsi : chaque personnel enseignant ou enseignant-chercheur AMU dispense 20 heures de cours magistraux (CM) répartis sur 7 jours ouvrés de présence en Chine. Les EQS seraient attribuées en complément de l'intégration des 20H de CM dans le service déclaré sur ARES et seraient entièrement financés par la convention.

Une vingtaine d'enseignant relevant des trois composantes sont concernés chaque année.

Il est proposé de créer l'EQS « mission pédagogique exercée à l'international dans le cadre de l'institut WUT AMU », laquelle serait une déclinaison de l'EQS présente dans le référentiel AMU intitulée « responsabilité pédagogique particulière validée par le CA ».

Il serait ainsi possible d'attribuer 40 HETD au titre de cette EQS.

Ce dispositif permettrait de proposer une valorisation globale de l'enseignement et du déplacement à hauteur de 3 000€ (20 heures de CM, soit 30 HETD, auxquelles s'ajoutent 40 HETD au titre des EQS pour un total de 70 HETD). Toutes ces dépenses sont couvertes par une convention financière signée entre AMU et WUT en juin 2021.

> Propositions soumises à l'avis du Comité Social d'Administration et à la délibération du Conseil d'Administration

Il est proposé de modifier les principes généraux de répartition des obligations de service et le référentiel d'équivalences horaires d'AMU de la façon suivante :

- a. Création d'une EQS liée à la formation des enseignants-chercheurs à la transition écologique et au développement durable
- b. Création d'une EQS « mission pédagogique exercée à l'international dans le cadre de l'institut WUT AMU »